



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 110852

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les réflexions exprimées par l'Association des paralysés de France (APF) dans son manifeste intitulé « L'Ambition d'une politique transversale et intégrée du handicap ». Soulignant que l'insuffisance du pouvoir d'achat est la préoccupation majeure des personnes en situation de handicap, l'APF suggère d'imaginer une nouvelle approche. Elle propose d'une part de sortir de la logique des minima sociaux et de solidarité, et d'autre part de créer une nouvelle « allocation d'insertion handicap » permettant à toute personne en situation de handicap, ayant une démarche volontaire d'insertion, d'accéder à un revenu au moins égal à 100 % du SMIC brut. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110852

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12106